



# Il était une Foy

juillet 2011 > N°13

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



## Edito

Bonjour à tous,

Ce premier semestre 2011 a été marqué par deux événements qui chacun dans leur domaine sont d'une importance significative pour la vie de notre village.

Nous avons réussi après plusieurs mois de travail, de réunions et de dossiers à obtenir la mise en application du PLU. Ce Plan Local d'Urbanisme vient remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols. Il définit les perspectives d'évolution de la commune dans le respect de l'intérêt général et de l'environnement.

L'autre « événement » est le lancement du marché de plein vent. Au dire des plus anciens, il n'y en aurait pas eu depuis plusieurs décennies. Nous comptons sur vous tous, habitants de la commune pour faire la publicité de votre marché, autour de vous et tout au long de l'année.

Les vacances sont là, vous allez peut-être recevoir votre famille, vos amis, n'hésitez pas aussi à les amener sur le marché. Le marché au delà de son but premier, permet de renforcer les liens entre les habitants de la commune et avec ceux des communes alentours. Nous souhaitons aussi que ces échanges, ce partage de bons moments de la vie, puissent se prolonger au travers de toutes les festivités qui vous sont proposées tout l'été. N'oubliez pas de consulter les sites de la commune, de la communauté de communes et de l'office du tourisme. Et nous espérons vous retrouver très nombreux pour la fête locale les 9, 10 et 11 septembre pour clôturer en beauté cette saison estivale.

Bonnes vacances à tous.

Votre Maire,  
François Vives



## Marché Les Halles de Sainte-Foy

### Lancement attendu et démarrage prometteur...

*Chaque dimanche, depuis le mois d'avril et dès sept heures du matin, les commerçants commencent à s'installer sur le parvis de la salle des fêtes puis longent la mare jusqu'à la maison de retraite l'Albergue*

En flânant parmi les étals jusqu'à 13 heures, vous pouvez y trouver des bouchers, fromagers, maraîchers, boulanger, plats cuisinés, pâtisseries, plants de légumes, fleurs, œufs, épices, maroquinerie et autres vêtements.

Certains commerçants ont aujourd'hui commencé à se créer une clientèle et tous accueillent leurs clients dans la bonne humeur.

Vous pouvez compléter votre panier du marché en passant par l'épicerie, le tabac-presse ou la boulangerie-pâtisserie du village

également ouverts le dimanche matin.

Le marché est très apprécié des foyens et autres visiteurs qui prennent l'habitude de se retrouver aux « Halles de Sainte Foy ».

Vous avez toutes les chances de rencontrer une connaissance au détour d'un étal, le marché renforce les liens entre les habitants, nous espérons que par la fidélité des clients et la qualité des produits proposés par les commerçants, notre marché devienne le rendez-vous incontournable de la semaine !

**Dossier**  
**Plan Local**  
**d'Urbanisme**

**P2**

**Retour sur**  
**Bilan à mi-mandat**

**P5**

# Le PLU expliqué en quelques lignes

*Le PLU de Sainte-Foy est exécutoire depuis le 23 avril 2011. Il est consultable à la mairie au service urbanisme. Il dessine le visage de la commune de demain en conciliant les intérêts locaux*

Le dossier PLU est constitué du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui présente les objectifs de développement de la commune, du rapport de présentation - inventaire du territoire de la commune - et de documents qui s'appliquent pour chaque demande d'urbanisation : plan de zonage, règlement des zones, annexes sanitaires et de prévention des risques...

Il détermine les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle de la commune. Une fois exécutable, le PLU s'impose à tous, particuliers comme administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire pour du neuf ou de la rénovation, pour des piscines, des clôtures...

Le service urbanisme fournit les imprimés et conseille sur les pièces requises à joindre : plan de situation, schémas, photos... Une fois complètes, les demandes

sont envoyées à la DDT - Direction Départementale du Territoire (ancienne DDE) - pour instruction. L'autorisation est délivrée au maximum dans les deux mois à partir de la date de dépôt en mairie.

### Révision du PLU

Dans les années à venir, le PLU devra obligatoirement évoluer afin d'être en adéquation avec le cadre légal national ou territorial qui change régulièrement et avec les perspectives d'aménagement de la collectivité. Le Code de l'Urbanisme prévoit plusieurs procédures :

- ▶ La révision qui consiste à reprendre une procédure semblable à l'élaboration du PLU : délibération, études/concertations/associations, enquête publique, promulgation sur une durée de un à deux ans.
- ▶ La modification ou la révision simplifiée se font avec enquête publique et durent environ trois mois.

### Les questions les plus fréquemment posées au service urbanisme...

**Alignement des clôtures, recul des constructions par rapport à une route, hauteur des haies par rapport aux limites de terrain, hauteur des constructions et disposition des bâtiments par rapport au terrain.**

Ces informations dépendent de la zone où se trouve le terrain et du règlement associé qui comprend 14 articles :

- ▶ Type d'occupation ou d'utilisation du sol interdites
- ▶ Type d'occupation ou d'utilisation du sol soumises à des conditions particulières
- ▶ Accès et voirie
- ▶ Desserte par les réseaux (eaux, assainissement, électricité)
- ▶ Caractéristique des terrains
- ▶ Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

▶ Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

▶ Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété

▶ Emprise au sol

▶ Hauteur maximum des constructions

▶ Aspect extérieur

▶ Stationnement

▶ Espace libre et plantations, espaces boisés classés

▶ Coefficient d'occupation des sols ou COS

### Combien d'exemplaires pour le dépôt d'un permis de construire ?

Il faut déposer 5 dossiers complets, comprenant l'imprimé de demande et les pièces jointes.

### Où trouver les plans pour une rénovation ou un agrandissement ?

Par le notaire si l'on vient d'acheter, sur le permis précédent, au cadastre de Muret, sur le site internet cadastre.gouv.fr ou à la mairie.





## Station d'épuration

# Un petit geste, de grandes conséquences



*Savez-vous qu'il suffit d'un litre de white spirit pour mettre hors d'usage une station d'épuration ?*

**D**ans une station, le plus gros du travail est fait par des bactéries. Il s'agit d'un système organique vivant et très sensible à la pollution.

**Donc à éviter dans les égouts :** les couches de bébés, des objets inertes comme le ciment ou le plâtre, les produits chimiques, peintures, médicaments...

La lingette biodégradable est un grand problème pour les stations d'épuration. Le cycle de la décomposition nécessite un minimum de trois mois, mais arrivées à la station, ces lingettes n'ont pas le temps nécessaire de se dégrader. Résultat : des grilles obstruées par des filaments de lingettes.

**Merci de penser à ceux qui travaillent tous les jours pour le bon fonctionnement de notre station.**



Les produits chimiques, les lingettes, le plâtre... menacent notre station d'épuration

## Salles des fêtes

# Comment les louer ?

*Depuis le mois de janvier 2011, 21 personnes ont loué une des salles des fêtes de Sainte-Foy pour un week-end*

I déales pour les mariages, fêtes de famille ou soirées entre amis, la salle du village comme celle du Parayre sont très appréciées et demandées. Mais leur location est exclusivement réservée aux habi-

tants de la commune, du canton ou de la Communauté de Communes ainsi qu'à nos associations.

### Les tarifs pour les particuliers

► Personne résidant dans la com-

mune : période de location du 16/04 au 14/10 : 200€

► Personne résidant dans la commune : période de location du 15/10 au 15/04 : 250€

► Personne extérieure à la commune : période de location du 16/04 au 14/10 : 375€

► Personne extérieure à la commune : période de location du 15/10 au 15/04 : 425€

Pour toutes locations, deux cautions sont demandées à la réservation : la 1<sup>ère</sup> correspond aux risques de dégradations 450€, la seconde est de 100€ en cas de manquement au nettoyage ou de désistement.

**NB :** Les matériels tels que tables, chaises, congélateur ou réfrigérateur ne sont pas prêtés indépendamment des salles.

### Pour tous renseignements

Jaky DIJON, Adjoint au Maire  
Tél : 05 34 47 76 31



## Les numéros utiles des services municipaux

### La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945  
Tél. : 05 61 91 73 09  
Fax : 05 61 91 89 81  
Astreinte soir et WE :  
06 37 64 56 23  
mairie.ste.foyp@wanadoo.fr  
www.sainte-foy-de-peyrolie-  
res.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h  
mardi au vendredi : 8h30 –  
12h et 14h – 18h  
Samedi 8h30 – 12h

### Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

### Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

### Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

### Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

## Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56  
Presbytère de Saint-Lys :  
05 61 91 71 15  
Pôle Emploi : 39 49 ou  
www.pole-emploi.fr  
Assistante sociale :  
05 61 91 71 64



## Urgences

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
EDF : 0 810 131 333  
GrDF : 0 800 473 333  
Syndicat Intercommunal des  
Eaux des Coteaux du Touch :  
05 61 56 00 00  
Centre anti-poison :  
05 61 49 33 33  
Enfance maltraitée : 119 ou  
0 800 05 41 41  
Maltraitance des personnes  
âgées ou handicapées : 3977  
Violences conjugales :  
01 40 33 80 60

## Crèche « Le Chaudron Magique »

# Une naissance tant attendue



*Depuis plus de 2 ans, lorsqu'on aborde le sujet de la crèche les questions sont multiples. Au fur et à mesure de notre travail au sein de la Communauté de Communes, nous vous tenons informés de nos avancées*

Le multi-accueil a un agrément de 25 places pour des temps complets, cela permet d'accueillir plus d'enfants avec des temps partiels. Tous les enfants habitant la Communauté de Communes du Savès peuvent prétendre à une place dans l'une des structures Petite Enfance du territoire (Bérat, Lherm, Rieumes et Sainte-Foy-de-Peyrolières).

Les préinscriptions sont à faire auprès du Pôle Petite Enfance, à la Maison du Touch, 12 rue Notre Dame à Rieumes. Les dossiers sont ensuite étudiés par la commission d'affectation des places qui se réunit en Avril et Octobre. Plusieurs paramètres servent à attribuer une place : la situation sociale, le rapprochement de fratrie, l'ordre d'arrivée, la disponibilité de place dans la section... Pour la rentrée 2011, sont accueillis

à la crèche de Sainte Foy de Peyrolières : 26 enfants de Sainte Foy, 2 de Rieumes, 1 de Cambernard et 1 de Le Pin-Murelet.

La Mutualité Française Haute Garonne, gestionnaire choisi par la communauté de Communes, a aujourd'hui terminé le recrutement du personnel de la crèche. 11 postes ont été pourvus dont 6 sont des habitants de la Communauté de Communes et 5 des communes avoisinantes.

Les horaires de la crèche ont été fixés de 7h30 à 18h30 à partir du 5 septembre 2011.

**A noter :** En lien avec l'inauguration prochaine de la crèche, une exposition photo de l'avancement des travaux vous sera proposée courant octobre dans le hall de mairie.

## Transport et restauration scolaire

# Les inscriptions de rentrée

### Restauration

Les factures « cantine » de l'année 2011 non réglées en mairie avant le 18 juillet seront transmises au Trésor Public. Dès lors, aucune régularisation ne pourra être acceptée à l'accueil de la mairie. Les parents devront se rendre au guichet du Trésor Public de Saint-Lys pour établir le paiement.

### Comment va se passer la rentrée ?

Dès le premier jour d'école, la fiche d'inscription à la restauration scolaire et le règlement intérieur seront remis aux enfants. Ils devront être retournés à la mairie au plus tard le 12 septembre. Dans le cas contraire, les dispositions du règlement seront applicables.

### Carte de transport

Si les demandes d'inscription au service ont été déposées dans les délais au Conseil Général, les élèves pourront retirer leur carte de transport à la mairie à partir du 16 août.

Si la demande d'inscription n'a pas été faite, contactez le 0 800 0115 93 (n° vert), des agents du Conseil Général vous guideront dans vos démarches.

**Rappels :** Pour avoir accès au transport, les enfants doivent être domiciliés à plus d'1km en ligne droite de l'établissement fréquenté et emprunter de façon régulière les transports. Il n'est pas possible d'emprunter un autre circuit que celui pour lequel l'enfant est inscrit.

## Classe de maternelle

# Un combat réussi !

*Le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) a décidé de maintenir la quatrième classe de la maternelle de Sainte Foy*



Le combat et la forte mobilisation de tous - parents, personnel, élus - n'auront donc pas été vains. C'est également le constat que font l'ensemble des communes qui se sont mobilisées pour le maintien de leur classe. Merci à tous de ce soutien et en particulier

à Mme Monique Iborra, Députée de la Haute-Garonne et Vice-présidente du Conseil Régional, à M. Jean-Jacques Mirassou, Sénateur de la Haute-Garonne, ainsi qu'à M. Pierre Duplanté, Conseiller Général du Canton de Saint-Lys pour leur soutien.

## Programme « Jeunes »

# Vacances d'été 2011

*Les MJC de Rieumes et du Savès, de Lherm et de Saint-Lys proposent des activités estivales pour les enfants de 3 à 12 ans et les ados jusqu'à 17 ans, en voici un petit extrait :*

### MJC Lherm

Croisière sur le canal, balade au lac de Bethmale, nuit sous tente, journée en base de loisirs, rénovation et aménagement d'une cabane, rando, sortie vélo, paintball, laser game, salsa... Mais aussi séjour en chariot itinérant et séjour canyoning en Espagne  
Tél. 05 61 56 02 32 ou [www.mjclherm.fr](http://www.mjclherm.fr)

### MJC Rieumes et Savès

Séjour multi activités, spéléo, parcours aventure, canoë kayak dans les Gorges du Tarn, rando...

Séjour à Port Aventura en Espagne...  
Tél. 05 61 91 96 26 ou [www.mjcrieumes.com](http://www.mjcrieumes.com)

### MJC Saint-Lys

Les séjours surf-océan, eaux vives, à Londres. Les stages trott' freestyle, ciné, rugby, pêche, radio. Les journées à la Cité Médiévale, au muséum d'histoire naturelle, jeux de rôle. A découvrir aussi le chantier des sentiers du Savès, le « space invaders »...  
Tél. 05 61 91 28 62 ou [www.mjc-saintlys.org](http://www.mjc-saintlys.org)



Retour sur

## La réunion publique « Bilan à mi-mandat »



*Les mois et les années passent vite et nous avons tendance à oublier les promesses et objectifs que l'on peut se fixer...*

Le travail des élus est aussi parfois mal connu et les différentes règles qui doivent être appliquées nécessitent de redoubler d'énergie pour voir aboutir les projets, même les plus simples. Pour pallier cet état de fait mais surtout pour partager avec les habitants de la commune les projets qui les concernent, l'équipe municipale a présenté

le bilan de ses engagements le 20 mai 2011 après trois années de mandat.

Illustrés par un diaporama, François Vives a commenté les projets terminés, ceux en cours et ceux à venir. A l'issue de cette présentation, le Maire et son équipe ont répondu aux différentes questions posées par l'assemblée.

Ces questions ont permis de voir dans quels domaines il était nécessaire de compléter les informations. La construction de la crèche est un bon exemple. C'est la raison pour laquelle vous retrouverez dans ce bulletin et dans les suivants tous les détails concernant les réalisations et projets communaux.

Mairie

### Les décisions adoptées

*Principales délibérations prises lors des conseils municipaux du 12 avril et 7 juin 2011*

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2010 et le budget 2011.

▶ La création d'un marché de plein vent a été approuvée.

▶ Le renforcement de notre intégration à la Communauté de Communes du Savès se poursuit au travers de l'extension des compétences de la CCS par l'intégration des compétences "création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt

communautaire" et "Action sociale d'intérêt communautaire".

▶ Il a été décidé d'attribuer des compléments de subventions à l'USSF Rugby pour la fête du cheval et au Club d'Activités Théâtrales pour la rénovation de la scène de la salle des fêtes.

▶ Les autres délibérations concernent la gestion administrative du village (demandes de subventions, complément d'éclairage public, règles d'urbanisme...).

Toutes ces délibérations sont consultables en mairie et il est rappelé que les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

La Poste

### De nouveaux horaires d'ouverture

A partir du 5 septembre prochain, le bureau de poste de Sainte-Foy accueillera ses clients du mardi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. Il sera fermé le lundi.

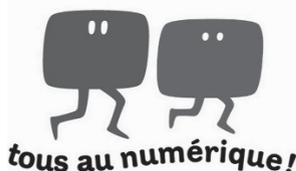
L'organisation a été repensée dans le but de s'adapter au mieux aux modes de vie des habitants. Ainsi, l'ouverture du bureau de poste est renforcée les après-midi du mardi au vendredi et le samedi matin. Par ailleurs, les conseillers bancaires accueillent leurs clients sur rendez-vous, le jeudi après-midi et le vendredi après-midi. **A noter :** la municipalité de Sainte-Foy a déposé un dossier pour l'installation d'un distributeur automatique de billets auprès de la Banque Postale.

Téléspectateur, téléspectatrice

### Tous au numérique

*Le département de la Haute-Garonne passera à la télévision « Tout numérique » dès le 8 novembre 2011*

La diffusion analogique hertzienne sera remplacée par une diffusion numérique hertzienne. Qu'est-ce que ça change ? Les foyers ne recevant pas déjà la TV numérique et disposant d'une antenne râteau devront soit s'équiper d'un nouveau téléviseur avec récepteur TNT intégré, soit ajouter un récepteur supplémentaire à leur téléviseur actuel. Si vous disposez d'une parabole et que vous ne recevez pas plus de 5 chaînes, vous êtes aussi concerné. Pour faire un point sur votre situation, contactez le 0970 818 818 (du lundi au samedi de 8h à 21h) ou sur le site Internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



## INFOexpress

### → Fermeture de l'accueil de la mairie

Les samedis 6, 13, 20 et 27 août

### → Ramassage des containers jaunes

Le mercredi 13 juillet à la place du jeudi 14 juillet

### → Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi 17 août à la place du lundi 15 août

### → Rassemblement des Sainte-Foy de France

Du 19 au 21 août 2011 à Sainte-Foy-la-Grande en Gironde

▶ Bulletin d'inscription disponible en mairie jusqu'au 19 juillet

### → Bruits de voisinage autorisés

▶ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

▶ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

### → Feux

Il est interdit d'allumer des feux vifs en général et de chaumes en particulier, entre le 15 juin et le 30 septembre. En dehors de cette période, il existe certaines conditions. Pour plus d'infos, consultez l'arrêté préfectoral sur le site Internet de la mairie ou sur papier directement à l'accueil de la mairie

ETS GUÉRIN Bernard



Elagage  
d'arbres difficiles

Abattage

Entretien  
de parcs et jardins

Tél. 05 62 23 74 27  
Port. 06 23 17 97 23

 Route de Lombez à Sainte-Foy

## Retour en images

# Des animations pour tous les goûts

40 personnes ont participé au nettoyage de printemps du 17 avril dernier organisé par l'association Sent'Aure (ci-dessous un des 3 groupes formés). 200 kg de déchets ont été ramassés autour des lacs de Sainte-Foy et du Parayre ainsi que sur le Chemin Lacroix.



La Foire de printemps organisée par l'Association Créaventa le week-end du 1<sup>er</sup> mai a réuni 64 exposants et plus de 1100 visiteurs.



## Do ré mi fa sol Un concert super classe !



Comme l'an dernier, début avril, les notes et mélodies de musique classique ont résonné dans l'église de notre village pour le plus grand plaisir des amateurs de musique classique.

C'était la 2<sup>ème</sup> édition d'un très joli concert offert par les professeurs de l'école de musique de Sainte-Foy.

Après 7 ans de cours de piano donnés à Sainte-Foy à une trentaine d'élèves, la professeur Yvonne Camps quitte la commune pour s'installer au Pays Basque. Nous lui souhaitons bonne continuation pour la suite. Elle sera remplacée par Mme Movruzova AYSEL à la rentrée.



## USSF Rugby - Fin de saison

Félicitations à nos 2 équipes qui ont participé aux phases finales du championnat des Pyrénées, bien qu'elles se soient inclinées en quart de finale de ce championnat.

L'équipe Une (photo du haut) s'est classée 4<sup>ème</sup> de sa poule mais 8<sup>ème</sup> au général ce qui ne nous a pas permis de participer au championnat de France. Quant à l'équipe Réserve (photo du bas), elle s'est classée seconde de poule.

Le calendrier des matches de la prochaine saison sera disponible dans « Il était une Foy » du mois d'octobre.



## Festival du livre des 18 et 19 juin

Le prix "Agora 2011" a été décerné à Colette Berthès pour son livre « L'Exil et les barbelés ». Le prix jeunesse a été attribué à Pierre Delye et Cécile Udrisier pour « Sssi j'te mords, t'es mort ».



9-10-11 septembre

# La fête locale sous le signe du Rugby



*Cette année la fête locale de Sainte-Foy se déroule en même temps que le début de la coupe du monde de rugby. Les Festoyeurs d'Ovalie et l'USSF Rugby attendent les foyens avec un programme chargé*

## Vendredi

**dès 19h :** moules - frites et discomobile

**22h30 :** Feu d'artifice

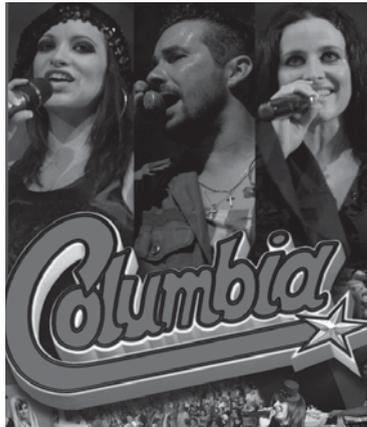
## Samedi

**16h - 18h :** Forum des associations

**18h30 :** Apéritif et bandas « Les Tambours Frouzinois »

**20h :** Repas Paëlla (Adulte 15€ / Enfant 5€, amener les couverts) Inscription au Tabac-Pressé Sentous ou Juju au 05 62 23 85 35

**22h :** Soirée concert avec l'Orchestre COLUMBIA



**Samedi soir : 7 musiciens et chanteurs débordant d'énergie, dans un répertoire actuel et branché... bref du spectacle !**

**L'an dernier les Tambours Frouzinois avaient animé le vide greniers**

## Dimanche

**9h - 18h :** Vide greniers

**11h :** messe

**12h :** Cérémonie au Monument aux morts

**12h30 :** Apéritif offert par la municipalité

**13h :** Grillades

**16h :** Match de rugby au stade

**19h :** Repas au restaurant « Le Peyrolien » suivi d'un concert



## Zoom sur ...

# La vie associative



### Les Bisounours

Les assistantes maternelles se retrouvent à la ludothèque et partagent des moments conviviaux entre elles et les enfants. Ceux-ci sont occupés à travers les diverses activités manuelles proposées, pâte à modeler, peinture, dessin, et jeux. Tous les lundis de 9h à 11h30.

A partir de septembre, les Bisounours seront installés au dessus de la crèche de Sainte-Foy, au RAM (Relais Assistantes Maternelles).

► Contact : Eve Verne, Présidente au 06 11 44 73 64.

### Crossboss

Cette association a été créée récemment pour encadrer les

jeunes qui utiliseront le futur terrain de bosses destiné aux vélos (Plus d'infos dans notre prochain n° de « Il était une Foy »)

► Contact : Olivier Couvrand, Président au 06 47 28 05 13.



Bientôt un champ de bosses pour les vélos à Sainte-Foy

### Le Comité des Fêtes

Depuis l'assemblée générale du 8 avril 2011, le bureau a démissionné et toutes les bonnes volontés pour reprendre l'association peuvent se faire connaître auprès de la mairie au 05 61 91 73 09.

### La palette foyenne

Artiste adulte débutant ou confirmé en peinture, développez votre créativité artistique et travaillez les bases techniques auprès de Jacques Majos.

Il vous apprendra également la peinture à l'huile ou au couteau dans les ateliers du mardi de 14h à 17h et le jeudi de 20h à 22h30.

► Contact : Mme Giselle Majos, Présidente au 06 87 52 97 51.

## INFOexpress

### → Canicule

Foyens de 65 ans et plus, pensez à retourner votre coupon-réponse à la mairie. Si vous êtes seul(e), isolé(e), ou même deux mais de santé fragile... n'hésitez pas à vous inscrire. En cas de déclenchement du plan canicule, le service administratif vous contactera pour s'assurer de votre état de santé.

### → Appel au civisme

Nous avons constaté un grand nombre d'incivilités : vol de table de pique-nique, de plants, déchets dispersés dans la nature. Nous regrettons une telle attitude...

### → Communiqué de l'Agora

L'association remercie la CCS, le Conseil Général, la Région Midi-Pyrénées et la municipalité de Sainte-Foy pour avoir rendu possible la 3ème édition du Festival du Livre des 18 et 19 juin derniers.

Merci aussi à tous les bénévoles et aux 23 auteurs présents

### → Seb Electricité

Un nouvel artisan à Sainte-Foy Fort d'une douzaine d'années d'expérience, Sebastien Cazalbon vient de créer son entreprise d'électricité : Seb Electricité. Travaux dans le neuf, la rénovation, alarme ou automatisme de portail, vous pouvez le contacter pour un devis gratuit.

Tél. 05 61 91 19 09 ou

06 52 79 32 5

Mèl : sebastien.cazalbon@free.fr

**Peinture et décoration**  
Revêtements sol / mur

**FG DECORATION**

Franck GARCIA

Tél : 06.58.84.07.15  
ou 05.61.91.70.49

franckg7@hotmail.fr

5025, Rte de La Salvétat 31470 Sainte-Foy

## Un peu d'histoire « Tourne, tourne petit moulin... »



À u 17<sup>ème</sup> siècle, il existait 10 moulins à vent et un à eau sur la Saudrune. Certains noms de lieux-dits de la commune évoquent l'endroit où ils étaient situés : Moulin-Gautier, Moulin de Rouaix, Rue du moulin. Le cadastre napoléonien de 1832 exposé à la mairie permet de localiser ceux-ci.

La carte postale - ci-dessus - montre le dernier moulin existant à côté de la Place de la Vierge du Lait.

Le moulin de Saint-Lys récemment réhabilité est ouvert au public tous les dimanches en été. C'est une visite intéressante et inoubliable.

### Expositions « Talents d'ici »

Hall de la Mairie

► **Peinture diverses matières-Figuratif et abstrait**

Du 4 au 23 juillet, par Raymond Jobelot

► **Peinture et graphisme**

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, par Delphine Alliens

► **Reportage photo sur la création de la crèche**

Du 3 au 27 octobre, par la municipalité

### CCAS

## Entre tradition et propositions

*L'ensemble du Conseil d'Administration (élus et civils) du CCAS a décidé cette année de remplacer le voyage des aînés par des repas festifs*

#### Les raisons

- La tradition : Le voyage, environ 80 Foyens y participent
- La réflexion : comment apporter plus à plus de monde ?
- La proposition retenue cette année : souhaitant toucher une plus grande partie des anciens, nous innovons en proposant deux repas afin de réunir un maximum de nos aînés pour un moment festif et convivial, l'un début décembre, l'autre au printemps.

Bien entendu, le bilan sera fait, les propositions seront discutées et si le voyage doit être remis à l'ordre du jour, il le sera ! Pour l'heure il s'agit de voir si la formule des repas (et l'animation qui les accompagnera) ne permettrait pas de réunir un plus grand nombre de personnes. En effet, les repas animés peuvent toucher notamment les personnes à mobilité réduite ou présentant des soins ou des problèmes de santé ne leur permettant pas de partir une journée entière. Rendez-vous donc courant décembre pour un repas dansant convivial, comme à l'habitude...

### Festivités

## Ça bouge à Ste Foy

### Juillet

> **9 et 10 juillet**

**3<sup>ème</sup> « Fête du cheval et des Tracteurs de nos grands-pères »**, organisée par l'USSF Rugby au stade municipal

**Le samedi dès 9h** : arrivée des tracteurs, démonstrations, apéro-repas, rallye, jeux...

**Le samedi soir à partir de 19h** : Apéritif au rythme des danses brésiliennes, repas gascon et soirée dansante

**Le dimanche dès 7h30** : arrivée des chevaux, messe de la St Hubert au chemin du Mestroun avec les trompes de chasse et les chiens courants, verre de l'amitié offert Place Henri Dunant par le restaurant « Le Peyrolien », tour du lac, apéritif suivi du repas

**Le dimanche dès 14h** : Jeux équestres avec attelages et cavaliers, remise des récompenses



Sur les 2 journées : structure gonflable pour les enfants

### Infos et réservations des repas :

Karine Lozano au  
05 61 91 61 95  
Tabac Presse Christine  
SENTOUS au 05 61 91 73 01

> **23 et 24 juillet**

**Repas-partage** des habitants du hameau de La Salvetat, samedi à 20h (chacun amène de quoi boire et manger à partager)  
**Messe**, dimanche à 11h, suivie de l'apéritif offert par la municipalité

### Août

> **20 et 21 août**

**Repas** organisé par l'ACCA (Chasse), Samedi soir à 20h  
**Messe**, dimanche à 11h, suivie de l'apéritif offert par la municipalité

### Septembre

> **9, 10 et 11 septembre**  
**Fête locale** (voir le programme en page 7)

## état civil

Du 18/03/2011 au  
20/06/2011

#### NAISSANCES

CHOISET Elsa  
FREIXEDAS-BERENGUER Elijane  
VIDOTTO Lia  
DA CUNHA Nila  
COLLIGNON Cléa  
ROUQUETTE - - ERRAUD Romain  
SAZY Jade  
ROUX Camille  
NOUIS Anton  
ARNAUD Jules

#### MARIAGES

GALIN Fabrice et  
JUNQUA Véronique  
CECCAREL Christophe et  
BERNATA Emmanuelle  
PEREIRA SOARES José et  
CORTES Nathalie

#### DÉCÈS

BUGARIN née GALY Solange  
CAUJOLLE née SEGALA Madeleine  
ZORATTO née TIBURZIO Maria



### Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy  
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81  
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr  
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



#### "Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu

Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Dominique GUYS, Coordination : Sandrine GRI.